Résolution sur la situation en Ethiopie

2007/2580(RSP) - 21/06/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE** , **UEN**, **Verts/ALE**, **GUE/NGL** dans laquelle il demande au gouvernement éthiopien de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques, y compris les membres élus du parlement, les dirigeants de la Coalition pour l'unité et la démocratie, les militants des droits de l'homme, les journalistes, les enseignants, les étudiants, les militants syndicaux et les citoyens ordinaires.

Déplorant la récente décision d'un tribunal éthiopien de déclarer coupables 38 dirigeants de l'opposition, militants des droits de l'homme et journalistes, le Parlement invite instamment les autorités judiciaires éthiopiennes à reconsidérer leur verdict et à annuler d'éventuelles peines de prison et/ou de mort vis-à-vis de ces personnes. Il se félicite que 28 d’entre elles aient été relâchées le 10 avril 2007, y compris 7 journalistes, dont l'une, Serkalem Fasil, était enceinte de six mois lors de son arrestation et n'a pu recevoir de soins médiaux adéquats.

Il condamne encore les arrestations de journalistes indépendants et demande au gouvernement éthiopien de garantir la liberté de la presse et de révéler le nombre total de personnes détenues dans ce pays.

Plus globalement, le Parlement condamne la détention arbitraire, y compris de ressortissants de l'Union européenne par le régime éthiopien. Il demande aux autorités de ce pays de respecter les droits de l'homme, l'État de droit et les libertés démocratiques et à s'engager dans un dialogue sérieux avec l'opposition et la société civile, dans un but de réconciliation nationale.

Le Parlement appelle la Commission, le Conseil et les États membres à condamner l'usage de la peine de mort en Éthiopie et à condamner fermement le gouvernement éthiopien pour la répression brutale qui a suivi les élections de mai 2005.

Il demande l'application de sanctions ciblées contre de hauts responsables gouvernementaux et demande que l’Union soutienne toutes les victimes d'atrocités commises en violation des droits de l'homme et les familles des prisonniers politiques.

Parallèlement, la Commission et les États membres sont appelés à soutenir, par les instruments de coopération, le développement de médias libres en Éthiopie. Enfin, le Parlement invite les Nations unies à désigner un "rapporteur spécial" pour mener des investigations en Éthiopie sur l'indépendance de la justice et les détentions arbitraires, la situation des droits de l'homme, y compris les droits des minorités, les violences et les meurtres post-électoraux ainsi que les accusations de trahison et d'outrage à l'ordre constitutionnel formulées à l'encontre de dirigeants de l'opposition, de journalistes et de militants de la société civile.